



COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

30 MAI 2024

DECLARATION FO

Le gouvernement vient d'annoncer un nouveau durcissement des règles de l'assurance chômage.

Il s'agit de la 4^e « réforme » réductrice des droits des demandeurs d'emploi depuis 2017.

FO condamne des mesures qui vont frapper durement les demandeurs d'emplois les plus précaires et vulnérables, en particulier les jeunes, les personnes sous contrats fragmentés et les seniors.

FO s'inquiète aussi des conséquences de cette nouvelle réforme sur les conditions de travail des salariés de France Travail.

FO s'inquiète pour l'avenir du paritarisme. En effet, les propositions de la nouvelle réforme d'Assurance Chômage ont été fixées de manière unilatérale par le gouvernement sans tenir compte des partenaires sociaux.

Pour **FO**, le paritarisme est en danger.

CEJ & AIJ

Il est annoncé que 22 portefeuilles AIJ seraient conservés en ARA, hors ISERE qui souhaite maintenir ses postes AIJ.

Le ministère de Travail demande la baisse des entrées en CEJ de 15 %, nous devons passer de 11 000 à 9 900 entrées. En ARA, nous avons 194 ETP sur le CEJ et il va falloir atteindre l'objectif de 164 ETP d'ici fin 2024 (ETP : Equivalent Temps Plein).

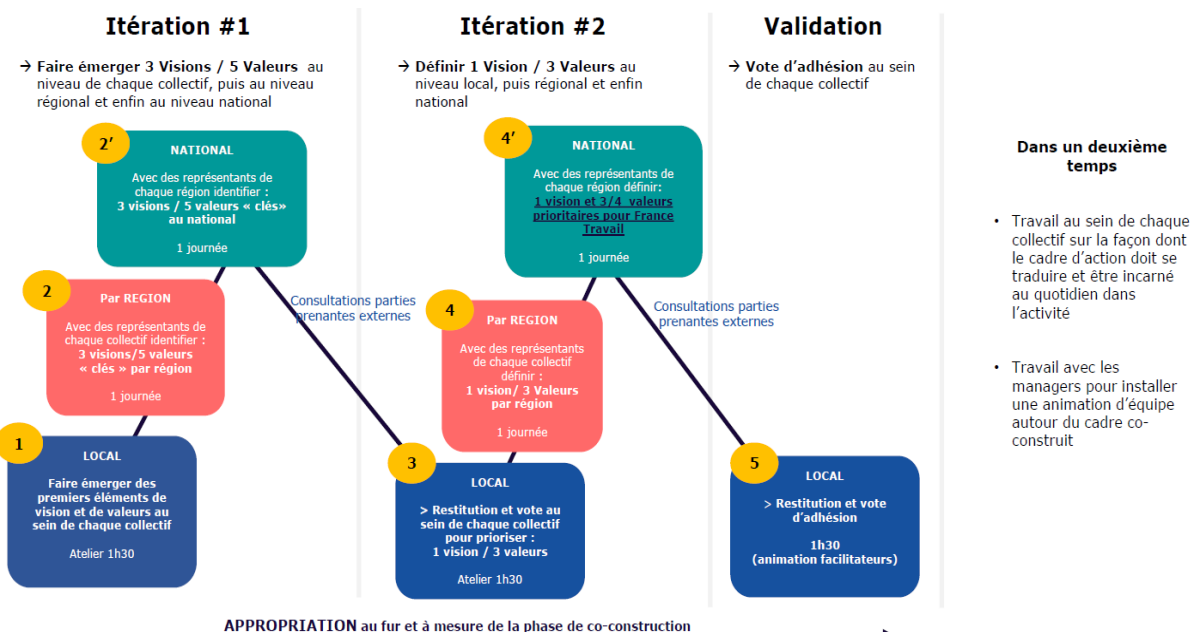
Pourquoi ces restrictions ? En soutien avec les agences pilotes sur l'expérimentation BRSA au détriment des jeunes (hors QPV) qui seront orientés vers des portefeuilles déjà surabondés. FO s'inquiète de ces prestations qui pourraient être externalisées vers les partenaires ou prestataires...

VISION / VALEURS

Cette démarche est transversale à un certain nombre de programmes de transformation. La démarche Visions / Valeurs s'ouvre actuellement et elle a pour ambition d'être axée autour de la co-construction et de la coopération. Elle s'ouvre à partir du mois de juin pour se terminer au début de l'année prochaine. La démarche est basée sur l'engagement au travers d'ateliers de 1h30 avec des techniques de facilitation.

En conséquence, un processus qui doit permettre d'obtenir une adhésion la plus large possible à la vision et aux valeurs de France Travail.

Quelle est la réelle pertinence de ce « chantier » à l'heure où les conseillers ne savent plus où donner de la tête pour mettre en œuvre les nombreux « programmes de la transformation ».





COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

30 MAI 2024

CARSAT ET TRP PERCU

Le problème est loin d'être résolu, même si aujourd'hui FRANCE TRAVAIL demande un document fiable « relevé de carrière indemnisation » !!! Il semblerait qu'un dysfonctionnement entre les échanges de données et les réglementations soient à l'origine de ces trop perçus, dont les montants peuvent atteindre près de 100 000 €. La CARSAT ne fait pas de rétroactivité.

Pour rappel, la réception d'un DE dont le montant du trop-perçu est élevé, incombe à l'ELD et non au CRI. En ARA, une procédure est en cours et la plupart du temps, des remises gracieuses totales sont accordées. L'IPR s'engage à traiter les trop-perçus jusqu'à la fin de l'année.

OSIRHIS

Ce produit remplacera ORACLE People Soft âgé de 18 ans étant devenu obsolète. Il n'y a pas d'impact sur les effectifs RH, la gestion au quotidien sera plus simple avec cet outil. Les spécificités des agents de droit public sont bien prises en compte, la gestion sera plus simple à gérer, car toutes les particularités ont été intégrées dans l'outil. OSIRHIS apportera des améliorations, une meilleure visualisation sur l'historique carrière et sur la rémunération. Horoquartz n'est pas impacté, le cycle de paye n'est pas modifié. L'intégralité des données existantes seront versées dans le nouveau produit. Les accès seront restreints en fonction des équipes :

- L'équipe Paie aura accès à toutes les données
- L'équipe QVT n'aura accès qu'aux données utiles à son activité.

Les accès à l'outil seront restreints selon les autorisations des agents. Les communications seront sécurisées dans le cadre du RGPD. Les serveurs sont externes à FRANCE TRAVAIL et la conservation des données sera en France.

POLITIQUE SURETE

Le point d'étape ne présente rien de nouveau. Nous sommes toujours sur une politique centrée sur l'installation de caméras et le développement de la culture de vigilance des agents par la formation. La prévention primaire, qui vise à supprimer le risque ou à éviter qu'il se réalise, n'est pas suffisamment intégrée dans la politique sécurité de FRANCE TRAVAIL.

EXPERIMENTATION BRSA

L'extension de l'accompagnement rénové BRSA en Auvergne-Rhône-Alpes sur 4 départements, la DR nous donne quelques chiffres :

- Vichy : 3 700 BRSA, dont 1 089 inscrits
- Cantal : 2 000 BRSA, dont 706 inscrits
- Basse vallée de l'Arve : 1 120 BRSA, dont 441 inscrits
- Le Genevois : 2 300 BRSA, dont 859 inscrits
- Villefranche : 2 750 BRSA, dont 1 075 inscrits
- Valence : 1 600 BRSA, dont 742 inscrits

Le Ministère du Travail décide d'inscrire la DROME à la liste des départements et territoires déjà connus en ARA. Nous n'avons pas encore les agences concernées.

FO, et l'ensemble des organisations syndicales, a rendu un avis défavorable à ce projet.

EQUILIBRE RESSOURCES

Attribution de 35,7 ETP CDI supplémentaires à la région dans le cadre des renforts des 300 ETP France Travail. Le plafond d'emploi passe en conséquence de 5038 ETPT en 2023 à 5073,6 ETPT pour 2024. 243 postes à pourvoir rapidement sont diffusés dans la BDE (ETPT : Equivalent Temps Plein Travaillé).

PROCHAIN CSE
JEUDI 27 MAI 2024

FO le syndicat qui défend les agents

Pour nous contacter :

syndicat.fo-ara@francetravail.fr

Pour retrouver nos infos :

www.fo-france-travail-ara.fr

www.facebook.com/FO.PE.ARA

YouTube

INDÉPENDANCE
SOLIDARITÉ
PROXIMITÉ
RESPECT
AUDACE
EXPERTISE
PERSÉVÉRANCE
ENGAGEMENT

